



ATELIER DE RELANCE DES ACTIVITES DU COMITE AD HOC GENRE DE LA COMIFAC

RAPPORT

Mbal Mayo, les 24 et 25 novembre 2014



INTRODUCTION

Du 24 au 25 novembre 2014 s'est tenu dans les locaux de l'hôtel Relais à Mbal Mayo l'ATELIER de relance des activités du Comité Ad hoc genre de la COMIFAC avec l'appui financier de la GIZ. Une quinzaine de participants ont assisté aux travaux, représentant les membres du Comité Ad hoc Genre, un partenaire technique et financier qui est la GIZ, les réseaux de la société civile ainsi que les cadres de la COMIFAC. L'atelier a été facilité conjointement par Monsieur NDIKIFEI DOMANA Sem Expert Socio-Economiste, spécialiste en Genre et madame Tsanguéu-Seppou Consultante Genre.

I. OBJECTIFS DE L'ATELIER

2.1 Objectif général.

L'objectif général était de développer une Plate forme de dialogue et d'échanges sur les questions genre afin d'appuyer la COMIFAC en matière de prise en compte du genre dans toutes les initiatives relevant de la conservation et de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

2.1 Objectifs Spécifiques.

De manière plus spécifique, il s'agissait:

- D'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des activités du Comité AHDOC;
- De Proposer les modalités d'organisation et de fonctionnement du comité ad hoc ;
- D'analyser le projet des TDRs pour l'élaboration de la Stratégie sous régionale genre.

3. RESULTATS DE L'ATELIER

- une feuille de route pour la mise en œuvre des activités du Comité ad hoc genre est élaborée ;
- le projet des TDRs pour l'élaboration de la Stratégie sous régionale genre est validée ;
- les missions et les modalités d'organisation et fonctionnement du Comité ad hoc genre sont définies.

4. DEROULEMENT DES ACTIVITES ET EXTRANTS

4.1 Cérémonie D'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par le discours d'ouverture des travaux du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC marquant ainsi le caractère officiel de la rencontre. Dans son discours, le SE/A a fait la genèse de la création du Comité Ad hoc. Il a souligné que cet atelier se tient dans un contexte particulier, celui de la validation du Plan de Convergence. En effet, le Plan de Convergence adopté à Brazzaville au mois de Juillet 2014 a inscrit l'approche genre au rang des questions majeures à prendre en compte dans les cadres politiques et légaux des Etats de la sous-région. En outre, il a présenté les principales étapes du processus de l'intégration du genre dans l'espace COMIFAC en rapport avec la gestion des ressources forestières.

5. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le module introductif reprenait essentiellement les généralités de l'atelier.

- la présentation des participants a permis de créer une atmosphère conviviale et productive.
- La cohérence entre les objectifs et les attentes des participants a apporté des clarifications, évitant ainsi incompréhension, malentendu ou frustration de la part des uns et des autres.
- La méthodologie adoptée par les facilitateurs a été essentiellement basée sur la participation et la capitalisation des expériences des uns et des autres.
- Avec l'adoption du programme et des règles de vie commune, le processus pédagogique était connu de tous.

6. PRESENTATIONS/THEMATIQUES

6.1 Intégration du genre au sein de la COMIFAC: Engagements, Acquis et avancées significatives en matière de genre au sein de la COMIFAC.

La consultante a présenté les textes de base qui constituent le référentiel en matière d'égalité femme homme au niveau international, sous-régional et auxquels les pays de l'espace COMIFAC ont adhéré. Il s'agissait en particulier de la Déclaration des chefs d'États de la CEEAC sur l'égalité entre les hommes et les femmes (Brazzaville) et du Traité COMIFAC qui endosse les engagements des Conventions de Rio. Le contenu des conventions de Rio en matière d'Égalité femme homme a été bien repris au cours de l'exposé:

- L'émancipation des femmes et des hommes est indispensable pour le développement durable. Celle-ci implique:
 - une *connaissance précise* des relations de genre;
 - une *participation effective des populations concernées*, dont notamment une *participation égale des femmes et des hommes*;
 - *Des retombées équitables* pour les femmes et les hommes.

Les engagements propres à la COMIFAC ont été également repris. Quant aux acquis, ils s'inscrivent dans quatre axes que sont:

- La sensibilisation
- Le renforcement des capacités et l'échange d'information
- Les programmes. (voir en annexe)

Pour finir, l'oratrice a rappelé ce qui était considéré comme défis majeurs restants. Ces défis s'articulent autour des points suivants :

- Le renforcement des capacités internes de la COMIFAC et plus particulièrement du CAG en matière de genre pour un meilleur appui au Secrétariat Exécutif;
- La mise en place d'une base de données désagrégées par sexe;
- La mobilisation des ressources
- la pérennisation de la ressource Genre au sein de la COMIFAC.

6.2 Comité ad hoc genre (CAG) ou Comité Genre de la COMIFAC? nnn

Elle a été faite par Mme Florantine Onotiang /juriste COMIFAC (cf.annexe 2). L'objectif était d'éclairer l'assistance sur la définition du cadre juridique de la structure qui devra accompagner la COMIFAC dans le processus d'intégration du genre dans son action.

L'oratrice a défini les concepts comité, comité ad hoc et comité permanent.

- Organisme consultatif chargé d'examiner certaines affaires, de donner des avis, d'orienter et, parfois de prendre des décisions.
- Son mandat est essentiellement technique et peut être ou non, limité dans le temps.
- Sa création peut être prévue par les textes constitutifs de l'organisation ou se faire de manière spontanée pour répondre à un besoin spécifique.

- Il réunit généralement des personnes possédant une compétence et une connaissance pertinentes du travail à accomplir.
- Le comité relève directement de l'organisme ou la structure qui l'a mis sur pied.
- Le comité ad hoc « a été institué spécialement pour répondre à un besoin ». Il a un mandat qui s'achève avec l'atteinte du résultat attendu. Il a une existence temporaire.
- **Le comité permanent** a un mandat très précis, et constitué de personnes chargées d'étudier de façon permanente des questions complexes, et de formuler des recommandations tendant à y répondre.

A la fin de sa présentation, l'oratrice a invité les participant-es à se poser les questions suivantes:

1. Les objectifs visés par le Comité Ad Hoc genre ont-ils été atteints?
2.
 - Si oui, ce comité doit être dissout, car plus de mandat à réaliser.
 - Si non, compte tenu du contexte actuel, *les objectifs définis à l'origine peuvent-ils rester les mêmes pour pouvoir justifier la relance des activités du Comité Ad Hoc genre?*
3. La question de la prise en compte du genre ayant été intégrée dans le Plan de Convergence de la COMIFAC, devra-t-on :
 - rester dans la précarité
 - instituer un organe pérenne (Comité genre ou Groupe de travail genre).

Suite aux débats forts enrichissants menés par les participant-es par rapport au mandat du CAG, l'assistance a compris qu'un organe pérenne (Comité genre ou Groupe de travail genre) pourra jouer pleinement son rôle de conseil technique permanent auprès du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et faciliter ainsi, la prise en compte de la problématique du genre de manière transversale pendant la phase de l'opérationnalisation du Plan de Convergence révisé. Toutefois, au vu des difficultés de mobilisation des ressources financières pour soutenir dans la durée les activités d'un organe permanent, les participants ont fait le choix de remettre en place un Comité Ad hoc dont les missions pourraient être revues toutes les fois que cela s'avèrerait nécessaire.

Ce choix annule par conséquent l'examen de la lettre de mission qui n'est nécessaire que pour la mise en place d'un comité permanent

Plan de Convergence révisé de la COMIFAC, Structure et cadre de mise en œuvre.

Cette présentation a été faite par Valéry TCHUANTE chargé de suivi de la COMIFAC. Elle a permis aux participant-es de mesurer le changement apporté par la révision du PC par rapport aux questions de genre. La prise en compte du genre s'impose désormais comme une valeur dans l'action de la COMIFAC et sa valeur ajoutée est reconnue. L'on retient surtout que la future stratégie sous-régionale pour la prise en compte du genre dans le Plan de Convergence ***est l'outil de référence pour intégrer les préoccupations et les aspirations des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de conservation et de gestion durable des forêts des pays de la COMIFAC.***

7. TRAVAUX DE GROUPE

7.1 Premier travail de groupe: Examen du mandat et du fonctionnement du CAG.

L'objectif est de réexaminer et améliorer les propositions faites sur le mandat du comité genre de la COMIFAC.

Les participants sont répartis en deux groupes

- un premier groupe a réexaminé le mandat de CAG sur la base de draft réalisé lors du mandat précédent et avec les éclairages apportés par les différentes présentations.
- Le second groupe a réexaminé le fonctionnement du CAG sur la base de draft réalisés lors du mandat précédent et avec les éclairages apportés par les différentes présentations.

7.2 Extrants

En termes d'extrants le tableau ci-après présente le mandat, les missions et les activités qui relèvent du CAG tels que validés par les participant-es.

La composition et le fonctionnement tels que validés par les participants.

Mandat	Missions	Activités	
Conseiller le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC sur les questions relatives à sur l'intégration de l'égalité femmes hommes dans les politiques et stratégies, les programmes et structures organisationnelles de la COMIFAC et ses organisations partenaires	S'assurer de la prise en compte de l'approche genre au sein de la COMIFAC et ses organisations partenaires	Assister la COMIFAC dans la prise en compte du genre dans l'opérationnalisation du PC	
		Accompagner la COMIFAC dans le processus d'élaboration de la stratégie sous régionale genre de la COMIFAC	
		Contribuer à la diffusion du document de stratégie genre de la COMIFAC	
		Contribuer à la mise en place d'une base de données fiables désagrégées par sexe	
		Sensibiliser les organisations partenaires de la COMIFAC et autres acteurs sur l'EFH	
		Renforcer les plaidoyers en faveur des questions relatives au genre lors des rencontres	
		Appuyer la COMIFAC dans l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources nécessaires pour	

		l'intégration du genre à la COMIFAC
	Accompagner la mise en œuvre de la stratégie genre	Participer activement au Suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie genre (quantité, qualité, fréquence, production, etc.)
		Elaborer la feuille de route et les modalités de mise en œuvre de la stratégie genre

7.3 Composition du Comité

- les Représentants des institutions et organisations (COMIFAC, CEFDHAC et réseaux affiliés) et d'autres organisations ayant des compétences en matière genre
- Au moins deux partenaires techniques et financiers ;
- Un point focal genre des ministères en charge des forêts et de l'environnement
- Des personnes ressources pourraient être sollicitées en fonction d des questions à traiter
- Le chargé de communication de la COMIFAC pour une large diffusion des produits issus des activités.

7.4 Fonctionnement du Comité

- Le comité relève du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de qui il reçoit les instructions, et à qui il rend compte
- L'expert genre de la COMIFAC assure la facilitation du comité
- Le Secrétariat Exécutif convoque au moins une session par an ; toutefois, les membres peuvent proposer au Secrétariat Exécutif la tenue d'autres réunions en cas de nécessité ;
- A chaque session du comité sera mis en place un bureau composé d'un président de séance et d'un rapporteur chargé de rédiger et finaliser le rapport et le mettre à la disposition du facilitateur ;
- Le facilitateur sera responsable de la restitution du rapport auprès des membres du comité et assurera le suivi des recommandations.

7.5 Second travaux de groupe: Examen du projet des TDR de la Stratégie sous-régionale

Faire un examen critique des termes de référence.

Deux groupes ont été mis en place.

- **Groupe 1:** examen critique et proposition relatifs à la justification, objectif et résultats
- **Groupe 2:** examen critique et proposition relatifs à la méthodologie/ processus d'élaboration de la stratégie sous régionale.

Le groupe à qui incombait l'analyse critique de la méthodologie après avoir fait le constat que la méthodologie nécessite encore une grosse réflexion, et expliqué avec un argumentaire soutenu que des doutes persistent pour la mobilisation des ressources .Il serait donc judicieux de commencer par une concertation avec d'autres PTF opérant sur des thématiques différents de la gestion des ressources forestières, ce qui aura un impact sur la méthodologie de travail et particulièrement pour la collecte des données.

Le groupe a fait la recommandation suivante: La proposition méthodologie sera basée sur une approche thématique qui tient compte d'un état des lieux des données sectorielles.

8. FEUILLE DE ROUTE POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE SOUS-REGIONALE

Les participant-es au cours d'une séance plénière et de manière participative ont élaboré une feuille de route telle que repris par le tableau ci-après.

Feuille de route pour l'élaboration de la stratégie sous régionale GENRE de la COMIFAC

N°	Activités	Livrables attendus	Délais	Responsables	Ressources financières
1.	Finalisation des TDRs	TDRs finalisés	1 ^{er} Décembre 2014	Sem	-
2.	Transmission du draft des TDRs au CAG	TDRs consolidés	8 décembre 2014	Sem et CAG	-
3.	Validation des TDRs par le SE COMIFAC	TDRs validés	15 décembre 2014	SE COMIFAC	-
4.	Mobilisation des financements additionnels auprès des PTF	Financements disponibles	25 janvier 2015	SE COMIFAC et GIZ	-
5.	Processus de recrutement des consultants	Consultant régional recruté/Contrat signé	30 janvier 2015	SE COMIFAC et GIZ	GIZ
6.	Séance de travail de finalisation de la méthodologie de travail	Méthodologie validée	5 février 2015	SE COMIFAC, Consultant	-
7.	Recrutement des consultants relais	Consultants recrutés/contrats signés	27 février 2015	SE COMIFAC, CAG, Autres PTF	PTF (à identifier)
8.	Consultations régionales et nationales	Données collectées/rapport sur le diagnostic de la situation	31 mai 2015	Consultants et CAG	GIZ
9.	Transmission du draft 0 de la stratégie au SE COMIFAC	Draft 0 stratégie disponible	30 juin 2015	Consultant	-

10.	Transmission du draft 0 au CAG et relecture	Draft 0 amendé	15 juillet 2015	Sem	-
11.	Intégration des amendements du draft 1 de la stratégie Genre	Draft 1 produit	22 juillet 2015	Consultant	-
12.	Atelier de validation du draft 1 de la stratégie Genre	Stratégie Genre validée	31 juillet 2015	SE COMIFAC	GIZ et autres PTF
13.	Finalisation du document de la stratégie	Document final de Stratégie Genre disponible	14 août 2015	Consultant	-
14.	Transmission du document final de la stratégie Genre au CAG et autres structures COMIFAC	Document final de Stratégie Genre diffusé		SE COMIFAC	COMIFAC

CONCLUSION

La fin des travaux a été marquée par les mots de clôture prononcés par les représentants de la GIZ qui ont réaffirmé leur engagement à accompagner le processus d'élaboration de la stratégie sous régionale genre de la COMIFAC. Au terme des travaux les participant-es ont recommandé :

- Remettre un Comité Ad hoc Genre en tenant compte des missions qui lui sont assignés par le SE de la COMIFAC ;
- Mobiliser des ressources financières additionnelles pour achever le processus d'élaboration de la stratégie sous Régionale ;
- Procéder à une approche thématique pour aborder les principaux thèmes développés dans le Plan de convergence révisé.